

#### LE PREFET DU VAL D'OISE

**PREFECTURE** 

**CABINET**Service interministériel
de défense et de protection civiles

ARRETE PREFECTORAL N°
RELATIF A L'INFORMATION DES ACQUEREURS ET DES LOCATAIRES DE BIENS IMMOBILIERS SUR LES RISQUES NATURELS, MINIERS ET TECHNOLOGIQUES MAJEURS

MODIFIANT L'ARRETE N° 112592 DU 16 MAI 2011 RELATIF A L'INFORMATION DES ACQUEREURS ET DES LOCATAIRES DE BIENS IMMOBILIERS SUR LES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES MAJEURS

#### - COMMUNE DE LA CHAPELLE-EN-VEXIN -

# LE PREFET Chevalier de la Légion d'honneur, Chevalier de l'Ordre national du Mérite

- VU Le code général des collectivités territoriales ;
- **VU** Le code de l'environnement, notamment les articles L 125-5 et R 125-23 à R125-27, R563-2 et suivants ;
- VU Le code de la construction et de l'habitation et notamment son article R111-38;
- VU Le décret n°2010-1254 du 22 octobre 2010 relatif à la prévention du risque sismique
- **VU** L'arrêté du 19 mars 2013 modifiant l'arrêté du 13 octobre 2005 portant définition du modèle d'imprimé pour l'établissement de l'état des risques naturels, miniers et technologiques;
- **VU** L'arrêté interpréfectoral n° 10000 du 08 octobre 2010 prescrivant le plan de prévention des risques technologiques (PPRt) pour le stockage souterrain de gaz naturel exploité par la société Storengy à Saint-Clair-sur-Epte ;
- VU L'arrêté préfectoral n°130072 du 14 juin 2013 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires sur les risques naturels et technologiques pour le département du Val-d'Oise ;

CONSIDÉRANT que l'annexe à l'arrêté n°112592 du 16 mai 2011 doit être mise à jour ;

**SUR** proposition de Monsieur le sous-préfet, directeur du cabinet.

#### **ARRETE**

- Article 1 La commune de La Chapelle-en-Vexin est exposée au risque technologique lié à l'exploitation de la société Storengy située à Saint-Clair-sur-Epte.
- Article 2 L'annexe à l'arrêté n°112592 du 16 mai 2011 est remplacée par l'annexe au présent arrêté.
- Article 3 Les éléments nécessaires à l'information sur les risques naturels, miniers et technologiques majeurs des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers situés sur la commune sont les suivants :
  - l'arrêté d'information des acquéreurs et locataires accompagné de son annexe, qui précise la situation de la commune au regard des risques naturels, miniers et technologiques donnant lieu à plan de prévention des risques
  - l'arrêté de prescription du plan de prévention des risques technologiques
  - la liste des arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Ces pièces sont consultables en mairie, préfecture et sous-préfecture, ainsi que sur le site internet de la préfecture.

- Article 4 Ces informations sont mises à jour dans les conditions mentionnées à l'article L.125-5 du code de l'environnement.
- Article 5

  Le présent arrêté et son annexe sont adressés au maire et à la chambre départementale des notaires.

  Le présent arrêté est affiché en mairie, publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le département, et mention des modalités de leur consultation doit être faite dans un journal diffusé dans le département.

  Il en sera de même à chaque mise à jour.
- Article 6 Monsieur le secrétaire général de la préfecture, Monsieur le directeur du cabinet, Mesdames et Monsieur les sous-préfets d'arrondissement, Madame la directrice départementale des territoires et Madame ou Monsieur le maire de la commune sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Fait à Cergy, le

P/ Le Préfet,
Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur du cabinet

Gilles PRIETO



### Préfecture du Val-d'Oise

## Commune de LA CHAPELLE-EN-VEXIN

## Fiche communale d'informations sur les risques naturels, miniers et technologiques pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du Code de l'environnement

. Annexe à l'arrêté préfectoral n° 130230	du 18/12/20	013	m	is à jour le			
Situation de la commune au rega	rd d'un ou plus	ieurs plans de	préventio	n de risqu	es naturels p	révisibles	
[PPRn]				•			
La commune est située dans le périmètre d	le PPR naturels				oui	nor	1 X
	date			aléa			
	date			aléa	2.5		
	date			aléa _			
Les documents de référence mentionnée à	date	0-4-4-11		aléa			
Les documents de référence mentionnés à	Tarticle R125-24 du	Code de l'environi	ement sont:		consultable	sur Internet *	
						sur Internet *	
					consultable	sur Internet *	
Situation de la commune au regar	d d'un plan de	prévention de	risques m	iniers [P	PR m ]		
La commune est située dans le périmètre de			•	•	oui	non	X
	date						
	date				2,5 222		
	date						Stockholm
Les documents de référence mentionnés à l	l'article R125-24 du	Code de l'environr	ement sont:				
			***************************************	······································		sur Internet *	W
						sur Internet * sur Internet *	
Situation de la commune au regard	d d'un plan de	prévention de	risques te	chnologiq			
Situation de la commune au regard La commune est située dans le périmètre de			risques te	chnologiq		1	
La commune est située dans le périmètre de	PPR technologique	98	risques te		ues [PPRt oui X	] K non	
	PPR technologique	98	risques ted	effet	ues [PPRt	] K non	
La commune est située dans le périmètre de	date 08/10/201	98	risques te	effet	ues [PPRt oui X	] K non	
La commune est située dans le périmètre de Société Storengy (St-Clair-sur-Epte)  Les documents de référence mentionnés à l'	date 08/10/201 date date	0		effet	ues [PPRt oui X	] K non	
La commune est située dans le périmètre de Société Storengy (St-Clair-sur-Epte)	date 08/10/201 date date	0		effet	ues [PPR t oui X Thermique et	non surpression sur Internet *	1
La commune est située dans le périmètre de Société Storengy (St-Clair-sur-Epte)  Les documents de référence mentionnés à l'	date 08/10/201 date date	0		effet	ues [PPR t oui X Thermique et	non surpression sur Internet * sur Internet *	1
La commune est située dans le périmètre de Société Storengy (St-Clair-sur-Epte)  Les documents de référence mentionnés à l'  Arrêté de prescription du PPRt du 08	date 08/10/201 date date date date	o O Code de l'environn	ement sont:	effet effet effet	consultable	non surpression sur Internet * sur Internet * sur Internet *	1
La commune est située dans le périmètre de Société Storengy (St-Clair-sur-Epte)  Les documents de référence mentionnés à l'  Arrêté de prescription du PPRt du 08  Situation de la commune au regare	date 08/10/201 date date date date date date date date	o O Code de l'environn	ement sont:	effet effet effet	consultable	non surpression sur Internet * sur Internet * sur Internet *	1
La commune est située dans le périmètre de Société Storengy (St-Clair-sur-Epte)  Les documents de référence mentionnés à l'Arrêté de prescription du PPRt du 08  Situation de la commune au regarden application de l'article R 563-4 du code de	date 08/10/201 date date date date date date date date	o O Code de l'environn	ement sont:	effet effet effet	consultable	non surpression sur Internet * sur Internet * sur Internet *	1
La commune est située dans le périmètre de Société Storengy (St-Clair-sur-Epte)  Les documents de référence mentionnés à l'  Arrêté de prescription du PPRt du 08  Situation de la commune au regare	date 08/10/201 date date date date date date date date	o O Code de l'environn glementaire po	ement sont:	effet effet effet	consultable consultable consultable ce de la sismi	non surpression sur Internet * sur Internet * sur Internet * cité	n X
La commune est située dans le périmètre de Société Storengy (St-Clair-sur-Epte)  Les documents de référence mentionnés à l'Arrêté de prescription du PPRt du 08  Situation de la commune au regarden application de l'article R 563-4 du code de	date 08/10/201 date date date date date date date date	Code de l'environn  glementaire po  Forte  zone 5	ement sont:  Dur la prise  Moyenne  zone 4	effet effet effet en compt Modérée	ues [PPR t oui X Thermique et  consultable consultable consultable te de la sismi	non surpression sur Internet * sur Internet * sur Internet * cité Très faible	n X
La commune est située dans le périmètre de Société Storengy (St-Clair-sur-Epte)  Les documents de référence mentionnés à l'Arrêté de prescription du PPRt du 08  Situation de la commune au regard en application de l'article R 563-4 du code de La commune est située dans une zone de si	date 08/10/201 date date date date date date date date	o Code de l'environn glementaire po	ement sont:  Dur la prise  Moyenne  zone 4	effet effet effet en compt Modérée	ues [PPR t oui X Thermique et  consultable consultable consultable te de la sismi	non surpression sur Internet * sur Internet * sur Internet * cité Très faible	n X
La commune est située dans le périmètre de Société Storengy (St-Clair-sur-Epte)  Les documents de référence mentionnés à l'Arrêté de prescription du PPRt du 08  Situation de la commune au regarden application de l'article R 563-4 du code de	date 08/10/201 date date date date date date date date	Code de l'environn  glementaire per Forte zone 5	ement sont:  Dur la prise  Moyenne  zone 4	effet effet effet en compt Modérée zone 3	consultable consultable consultable ce de la sismi	non surpression sur Internet * sur Internet * sur Internet * cité Très faible	n X
La commune est située dans le périmètre de Société Storengy (St-Clair-sur-Epte)  Les documents de référence mentionnés à l'Arrêté de prescription du PPRt du 08  Situation de la commune au regarden application de l'article R 563-4 du code de La commune est située dans une zone de si  Cartographie extraits de documents ou de dossiers permet	date 08/10/201 date date date date date date date date	Code de l'environn  glementaire po  Forte  zone 5  ièces jointes  es immeubles au r	ement sont:  Dur la prise  Moyenne  zone 4	effet effet effet en compt Modérée zone 3	consultable consultable consultable ce de la sismi	non surpression sur Internet * sur Internet * sur Internet * cité Très faible	n X
La commune est située dans le périmètre de Société Storengy (St-Clair-sur-Epte)  Les documents de référence mentionnés à l'Arrêté de prescription du PPRt du 08  Situation de la commune au regarden application de l'article R 563-4 du code de La commune est située dans une zone de si  Cartographie extraits de documents ou de dossiers permet en application de l'article R15-26 du Code de	date 08/10/201 date date date date date date date date	Code de l'environn  glementaire po  Forte  zone 5  ièces jointes  es immeubles au r	ement sont:  Dur la prise  Moyenne  zone 4	effet effet effet en compt Modérée zone 3	consultable consultable consultable ce de la sismi	non surpression sur Internet * sur Internet * sur Internet * cité Très faible	n X
La commune est située dans le périmètre de Société Storengy (St-Clair-sur-Epte)  Les documents de référence mentionnés à l'Arrêté de prescription du PPRt du 08  Situation de la commune au regarden application de l'article R 563-4 du code de La commune est située dans une zone de si  Cartographie extraits de documents ou de dossiers permet en application de l'article R15-26 du Code de Périmètre d'étude du plan de prévent	date 08/10/201 date date date date date date date date	code de l'environn  Code de l'environn  Glementaire por Forte zone 5  ièces jointes es immeubles au r	ement sont:  Dur la prise  Moyenne  zone 4  egard des risq  prescrit le (	effet effet effet effet  en compt  Modérée zone 3  ues encourus	consultable consultable consultable consultable consultable zone 2	non surpression sur Internet * sur Internet * sur Internet * cité Très faible Zone 1	n X
La commune est située dans le périmètre de Société Storengy (St-Clair-sur-Epte)  Les documents de référence mentionnés à l'Arrêté de prescription du PPRt du 08  Situation de la commune au regarden application de l'article R 563-4 du code de La commune est située dans une zone de si  Cartographie extraits de documents ou de dossiers permet en application de l'article R15-26 du Code de	date 08/10/201 date date date date date date date date	Code de l'environn  Code de l'environn  Glementaire por Forte zone 5  ièces jointes es immeubles au r technologiques	ement sont:  Dur la prise  Moyenne zone 4  egard des risq  prescrit le 0	effet effet effet effet  en compt  Modérée zone 3  ues encourus 08/10/2010	consultable consultable consultable consultable zone 2	non surpression sur Internet * sur Internet * sur Internet * cité Très faible Zone 1	n X

Le préfet de département

Date: 18/12/13